

Francais - Hamidullah Le Coran traduction en langue francaise

فَإِنْ عُرِّ عَلَىٰ أَزْهُمَا اسْتَحَقَّ إِثْمًا فَأَخْرَانِ يَوْمَانِ مَقَامَهُمَا مِنَ الَّذِينَ اسْتَحَقَّ عَلَيْهِمُ
الْأُولِيَّانِ فَيُقْسِمَانِ بِاللَّهِ لَشَهَادَتُنَا أَحَقُّ مِنْ شَهَادَتِهِمَا وَمَا اعْتَدَيْنَا إِلَّا إِذَا لَمِنَ الظَّالِمِينَ

Si l'on découvre que ces deux témoins sont coupables de péché, deux autres plus intègres, parmi ceux auxquels le tort a été fait, prendront leur place et tous deux jureront par Allah: «En vérité, notre témoignage est plus juste que le témoignage de ces deux-là; et nous ne transgressons point. Sinon, nous serions certainement du nombre des injustes».